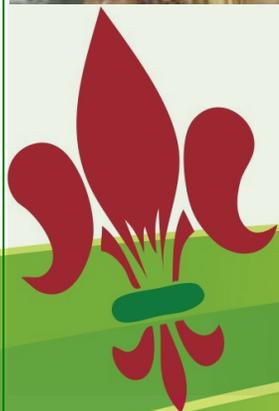


Lieu de travail : Bellevue, SK

Durée du mandat : Mi-octobre 2021 à février 2023

École de langue première
aujourd'hui...
Francophone
bilingue
pour la vie!



ENSEIGNANTE OU ENSEIGNANT

(Niveau élémentaire)

École St-Isidore

**Contrat de remplacement à temps plein (100% ÉTP)
(Remplacement de congé de maternité)**

DESCRIPTION DU TRAVAIL

Accompagner les élèves dans leur démarche d'apprentissage, dans un contexte de construction identitaire, langagière et culturelle en milieu minoritaire en visant la réussite de chacun d'entre eux est la priorité de l'organisation. L'utilisation de pratiques probantes, issues de la recherche, favorisant l'inclusion et la mise en place de stratégies d'évaluation au service de l'apprentissage font partie des attentes liées au poste. La capacité d'entrer en relation et d'entretenir un lien significatif avec chaque élève est un incontournable pour la personne qui souhaite entrer au sein de l'équipe du CÉF. Il s'agit d'un poste de 5 mois de remplacement de congé de maternité à temps plein.

EXIGENCES DU POSTE

- Détenir un baccalauréat en éducation d'une université reconnue;
- Une maîtrise en éducation est un avantage;
- Détenir un brevet d'enseignement de la Saskatchewan ou être en mesure de l'obtenir;
 - Consulter le site Saskatchewan Professional Teachers Regulatory Board):
www.sptrb.ca
- Excellente maîtrise du français (une évaluation interne sera réalisée);
- Bonne connaissance de l'anglais;
- Excellente capacité d'entretenir de bonnes relations et de mobiliser chaque élève dans son cheminement vers la réussite.
- Confirmation d'absence d'antécédent judiciaire.

SALAIRE : selon la convention collective du personnel enseignant en vigueur

Veillez faire parvenir votre curriculum vitae, en français, avec mention du numéro de référence **2122-016** à l'adresse courriel suivante : recrutement@cefsk.ca

Les candidatures seront acceptées jusqu'à ce que le poste soit pourvu.

Nous remercions toutes les candidates et les candidats. Nous communiquerons uniquement avec celles et ceux retenus.



Conseil des écoles
fransaskoises